



Air France

Juillet 2022



# DOD : 2ème prime trimestrielle

Sur les 7,8 Millions d'€ de chiffre d'affaires réalisé par les équipes frontline du Hub au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre, 209754 € vont être redistribués aux salariés.

Conformément à l'accord « DOD » négocié et signé par la CFE-CGC, cela va permettre à nouveau le versement des primes collectives et individuelles

## La part collective :

Tous les salariés opérationnels des Pôles Clients, KX, P, BO, Multiculturel et Cellule Afrique vont percevoir une prime proportionnelle au nombre de vacations réalisées au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre.

## La part individuelle :

10% des meilleurs vendeurs de chaque entité percevront en plus un montant fixe identique de 50€.

**Exemple : Un salarié plein temps ayant travaillé tout le trimestre percevra près de 120€ de prime collective (+50€ s'il fait partie des 10% des meilleurs vendeurs de son entité)**

Les élus et représentants du Hub